

SUBVENTIONS ALLOUEES AU TITRE DU PROGRAMME 2015

VU l'examen des demandes de subventions lors des commissions,

VU les propositions d'attributions de subventions au titre de l'année 2015 :

Archers Landivisiens	751 €
Club Athlétique de Landivisiau	2 595 €
Club de Badminton Landivisien	1 400 €
Gâs de St Tivizio	4 000 €
Judo Club Landivisien	2 765 €
Karaté Club Landivisien	1 655 €
Landi Basket Association	3 000 €
Landi Football Club	6 704 €
Landi-Lampaul Handball	10 894 €
Landivisienne Cycliste	5 470 €
Pétanque Club Landivisien	458 €
Rugby Club Landivisien	5 135 €
Sport Nature	175 €
Tennis Club Landivisien	5 279 €
Tennis de Table Landivisien	3 728 €
Trotterien Landi	201 €
Troyens	836 €
ZEN-DO	2 395 €
ALPAR	305 €
Bagad Landi	2 500 €
Danserien Lann Tivizio	305 €
Imagine	100 €
Landi photo club	100 €
Le Pont des Arts	100 €
La Piste des Légendes	300 €
Scrabble du Léon	150 €
Strollad Bro Landi	230 €
Comité de Jumelage BIDEFORD	1 800 €
Comité de Jumelage B.S.A.	1 800 €
FNACA	220,32 €
Médailles militaires	223,38 €
Officiers Mariniers	1,53 €/adhérent 117,81 €
UNC/AFN	65,79 €
Activités diverses Ecole maternelle Lannouchen - 1 050 € + 8,50 €/élève	2 053 €
Activités diverses Ecole Notre Dame des Victoires - 2 100 € + 8,50 €/élève	7 378,50 €
Ecole Notre Dame des Victoires - Association Sportive	220 €
Activités diverses Kuzul Skoazell Diwan Bro Landivizio - 1 050 € + 8,50 €/élève	1 169 €
Collège de Kerzourat Ass. Sportive	1 010 €
Collège de Kerzourat Foyer Socio-Educatif - 5 €/élève	1 895 €
Collège Saint Joseph - Cercle culturel	250 €
Collège Saint Joseph - Energie St Jo - 5 €/élève	3 735 €
Ass. des cavaliers de la Maison Familiale	300 €
Activités diverses MFREO Landivisiau - 5 €/élève	880 €
Lycée du Léon - Ass. Sportive - 5 €/élève	235 €
Lycée du Léon - Foyer Socio Educatif - 2 € par élève	264 €
Lycée St Esprit - Cercle Loisirs Arts Culture - 2 € par élève	420 €
Lycée St Esprit - Sport Détente - 5 €/élève	500 €
AZIMUT	390 €
La Prévention Routière	116 €

ADAPEI	Affiché le	90 €
ADDESKI (Lutte contre l'illétrisme)	ID	029-21290105630250515-2015307-DE 200 €
Amicale des Donneurs de Sang du Pays de Landi		180 €
Association Départementale des Veuves et Veufs du Finistère (ADVC 29)		100 €
Ass. Aide aux Insuffisants Rénaux du Léon		90 €
Association l'Embellie		50 €
Association Présence Ecoute		200 €
Ass. pour le Soutien aux Adultes en Difficulté (A.S.A.D.)		350 €
Association des Parkinsoniens du Finistère		50 €
Ass. Recherche travail (ART - Atelier Renov' Habit)		800 €
Centre d'Information sur le Droit des Femmes (C.I.D.F.)		260 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Landi		100 €
France Alzheimer 29		250 €
L'Ile aux enfants		500 €
Mouvement Vie Libre		800 €
Né Laado		400 €
Secours Catholique Landivisiau		950 €
War Zao		200 €
AAPPMA de l'Elorn		500 €
Landi Endurance Equestre		1 000 €
Société Hippique - concours chevaux		3 700 €
Société de Chasse La Léonarde		200 €

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE,

PAR 23 voix pour des groupes « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et « *Ensemble et autrement pour Landivisiau* » et 6 voix contre du groupe « *Union citoyenne pour Landivisiau* » les propositions de subventions des commissions « Administration générale », « Finances – Travaux – Agriculture », « Action Sociale – Santé – Logement » et « Sport »,

PAR 22 voix pour des groupes « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et « *Ensemble et autrement pour Landivisiau* » et 7 abstentions des groupes « *Union citoyenne pour Landivisiau* » et « *Ensemble et autrement pour Landivisiau* » les propositions de la commission « Education – Formation »,

PAR 21 voix pour du groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* », 6 voix contre du groupe « *Union citoyenne pour Landivisiau* » et 2 abstentions du groupe « *Ensemble et autrement pour Landivisiau* » les propositions de la commission « Vie associative ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à LANDIVISIAU, le 30 avril 2015

Le Maire,
Laurence CLAISSE



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le... 1.5. MAI 2015

Et de la publication, le... 7 MAI 2015

Fait à Landivisiau, le... 1.5. MAI 2015

Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL